



Harcèlement période d'essai

Par Titouan42

Bonjour,

J'ai vécu au cours de mon poste en CDI en période d'essai du harcèlement de la part de ma responsable.
(surcharge, rdv mis en dehors de mes horaires, fiche de poste d'un temps plein sur un mi-temps, m'a enlevé les tâches intéressantes pour me faire faire des enregistrements de fichiers, scan et autre secrétariat, dénigrement et devant des personnes)

J'ai à de multiples reprises alerté, demandé un entretien pour avoir un périmètre de poste, des priorités car ça changeait tout le temps en fonction de son humeur.

Tout est tracé, capturé et prouvable.

J'ai envoyé un mail à sa hiérarchie en la mettant en copie, que je n'en pouvais plus, qu'elle avait un comportement dénigrant, que je ne faisais pas le poste pour lequel j'avais été recruté et la réponse a été à mon retour de pose déjeuner: "rupture de la période d'essai".

J'ai signalé les faits à l'inspection du travail.

La question est: "est ce que ça vaut le coup d'enclencher une procédure au Conseil des Prud'hommes ayant été en période d'essai? même si la rupture est abusive et qu'il y a eu du harcèlement?"

(prouvable j'ai toutes les preuves)

Bonne journée

Je vous remercie

Par Violet

Bonsoir Titouan42,

Lorsque vous demandez :

« Est ce que ça vaut le coup d'enclencher une procédure au Conseil des Prud'hommes ayant été en période d'essai? même si la rupture est abusive et qu'il y a eu du harcèlement?"

Me concernant la réponse est évidemment.

Cordialement.